



Mairie de Villars le Sec

COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Lundi 12 juin (20h30)

Absents excusés: JL.Fridez, M.Quatrehomme, L.Talon, S.Vuillemard.

1. Tarifs bois de chauffage 2017 :

□ Le tarif du bois de chauffage pour l'année 2017 est le suivant :

- **Bois de chauffage : 41 € / stère livré**

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 1^{er} juillet 2017.

2. CLSH : approbation clés de répartition suite à la dissolution du syndicat

Monsieur le Maire explique que suite à la délibération du 4 juillet 2016 validant la dissolution du Syndicat de Gestion du CLSH du Plateau, il est nécessaire d'approuver la clé de répartition comptable telle qu'elle a été présentée lors du comité du 22 novembre 2016, Après en avoir délibéré, le conseil municipal ADOPTE à l'unanimité les modalités de liquidation proposées.

3. SIAGEP : modification des statuts

Monsieur le Maire présente la modification des statuts du SIAGEP telle qu'elle a été validée en comité syndical du 16 mai dernier. Les principales modifications statutaires portent sur les points suivants :

- la nature juridique du syndicat,
- la dénomination du syndicat (qui deviendra 'Territoire d'Energie90 »
- l'adjonction de nouvelles compétences.

Chaque commune membre doit se prononcer dans les trois mois. Le conseil municipal adopte cette proposition.

4. CCST : attribution fonds de concours de fonctionnement 2017

Dans le cadre de sa politique d'aides aux communes, il est proposé d'apporter un fonds de concours à la commune pour le fonctionnement d'équipements qui justifie l'intervention de la Communauté de Communes.

Cette aide sera effectuée sous forme de fonds de concours de fonctionnement dans la limite de 50% des dépenses de fonctionnement directes justifiées par la commune en 2016. Le fonds de concours accordé est fixé à la somme plafonnée de 2 500€ au titre des dépenses 2017 pour le fonctionnement de l'école maternelle.

5. Informations et questions diverses :

- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture (DDT90) en date du 17 mai 2017 plaçant la commune de Villars le Sec en zone de vigilance compte tenu de l'importance des dégâts occasionnés aux prairies et aux cultures par les sangliers.
- Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 27 juin 2017 à 17h45. Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de Madame Rubi d'une représentation de l'année écoulée par ses élèves de maternelle le mercredi 28 juillet 2017 à 18h00.
- Le préau de l'école sera repeint pendant l'été.
- Suite à la visite de sécurité et à la réalisation des travaux demandés, la commission départementale de sécurité donne un avis favorable.
- Le lot de bois n°177162 (chêne) a été vendu à l'entreprise Courvoisier pour un montant de 1650€.

La séance est levée à 21h30.

Le Maire,
Laurent BROCHET.